

Avec le soutien financier du Programme justice civil
de la Commission européenne



Projet mise en place par



« Les procédures transfrontalières de divorce: favoriser la compréhension mutuelle et renforcer la coopération »

Paris, 9 et 10 octobre 2014

Jeudi 09 octobre		
Heure	thématiques	Intervenants
09:00–09:10	ouverture	Direction ENM
09:10 – 09:25	Courte présentation du projet et du comité scientifique	Agnès DELETANG, magistrat, coordonnateur de formation continue à l'ENM Alain DEVERS, avocat (Barreau de Lyon), maître de conférences (Université Lyon 3)
09:30–10:00	Instruments européens (Bruxelles II bis & règlements Rome III)	Alain DEVERS, avocat (Barreau de Lyon), maître de conférences (Université Lyon 3)
10:0 – 10:30	Les instruments européens sur le maintien des obligations et les biens matrimoniaux	Alexandre BOICHÉ, avocat (Barreau de Paris)
10:30–10:50	<i>Pause-café</i>	
10 :50-11 :20	Droit comparé: procédures et points clefs (particularités de la législation nationale)	Un intervenant de l'Institut Suisse de Droit comparé
11-20:12:20	Droit anglais Droit belge	<i>En attente du nom définitif</i> Bénédicte JACOBS, Avocate (Barreau de Bruxelles)

12:20-13:00	Questions/réponses	
13:00-14:00	<i>Déjeuner</i>	
14:00-16:00	Biens matrimoniaux et maintien des obligations: Etude de cas par groupe (2 groupes)	Groupe 1 : Alexandre BOICHÉ / Marcin RADWAN (Pologne) – Group 2 : Alain DEVERS / Bénédicte JACOBS
16:00-16:20	<i>Pause-café</i>	
16:20-17:30	Compte-rendu des conclusions des groupes de travail	Modérateurs et participants
17 :30-18 :00	<i>Questions/réponses</i>	

Vendredi 10 octobre		
<i>Heure</i>	<i>thématiques</i>	<i>Intervenants</i>
09:00 – 09:30	Avantages matrimoniaux des mesures temporaires	Frédérique BOZZI, Président de chambre CA PARIS
09:30-10:00	Coopération transfrontalière (Outils européens : Le Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (RJE-civil), Vidéo conférences en matière de procédures transfrontalières etc.	Marie-Caroline CELEYRON, magistrat, chargée de mission, point de contact du réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale, Direction des affaires civiles et du Sceau, ministère de la justice
10:00-10:30	Coopération entre la Cour de Justice de l'UE et les Cours des Etats Membres	Benjamin CHEYNEL, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne / Alice MEIER-BOURDEAU (Avocat au Conseil et à la Cour de cassation)
10:30-10:50	<i>Pause-café</i>	
10:50-11:20	Proposition de Règlement du Conseil concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de régimes de biens matrimoniaux	<u>Commission européenne DG Justice</u>
11:20-12:00	Questions/réponses	
12:00-13:30	<i>déjeuner</i>	
13:30-14:00	Reconnaissance et exécution des décisions: Les Conventions de la Conférence de La Haye (Convention du 2	Philippe LORTIE, premier secrétaire de la conférence de la Haye en droit international privé

	octobre 1973 / Convention du 23 novembre 2007)	
14:00-14h30	Reconnaissance et exécution des décisions: Le règlement du Conseil (CE) n° 4/2009 du 18 Décembre 2008	<i>Attente du nom définitif</i>
14:30–15:30	Cas pratique final	Alexandre BOICHÉ / Marcin RADWAN / Alain DEVERS / Alice MEIER-BOURDEAU
15:30 – 16:00	Conclusion des deux jours et questions/réponses	Alain DEVERS, avocat, maître de conférences
15:30–16:00	Evaluation de la session	Agnès DELETANG, magistrat, coordonnateur de formation continue à l'ENM, Alain DEVERS, avocat, maître de conférences